

PARIS (MPE-Média) – « Ascométal, le repreneur doit s'engager sur la mise en œuvre d'un dialogue social actif », déclare ce mardi 20 mai le secrétaire national de la Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie CFDT (FGMM CFDT) Alain Larose dans un communiqué à la presse. Détails.

Le Tribunal de Commerce de Nanterre s'apprête à annoncer jeudi prochain son choix entre plusieurs propositions de reprise du groupe Ascométal (lire nos précédents articles à ce sujet). La position de la centrale cédétiste énonce une préférence pour le projet franco-européen conduit par l'ex chef de cabinet d'Eric Besson et de Christine Lagarde Frank Supplisson, élu régional à Orléans et à Montargis et qui propose en compagnie de grands entrepreneurs comme l'ex PDG d'Arcelor Guy Dollé, l'ex PDG d'Airbus Noël Forgeard et le PDG du groupe suédois Ovako Tom Erixon de reprendre la quasi intégralité des personnels et des sites pour en faire évoluer ensuite les produits (aciers spéciaux, aciers mécanique, aciers longs structurels) tout en restaurant les fondamentaux économiques de l'entreprise.

« Le jugement du Tribunal du Commerce de Nanterre sur la reprise d'Ascométal sera connu jeudi 22 mai. L'une des deux offres parmi celles de Frank Supplisson et de Gerdau, sidérurgiste brésilien, devrait être retenue », déclare Alain Larose, secrétaire national de la FGMM CFDT, qui ne souhaite pas affirmer de choix personnel entre ces deux projets :

« La CFDT s'est exprimée en faveur de l'offre de Frank Supplisson lors du dernier comité central d'entreprise parce qu'elle maintient le plus d'emplois immédiatement. Cependant ses faiblesses, notamment sur le financement et la gouvernance de l'entreprise, nous ont conduits à émettre des réserves. L'offre de Gerdau quant à elle comporte deux défauts majeurs : la suppression de 302 emplois et la fermeture de l'aciérie de Fos-sur-Mer. Mais, le groupe dispose d'une surface financière importante et d'un projet industriel qui lui permet de garantir le maintien des sites repris sur une période de 7 ans », poursuit la même source.

Discussions toujours en cours

« Frank Supplisson a ajouté cet engagement avant l'audience au Tribunal. Enfin, des discussions sont toujours en cours entre Cevital, un industriel algérien, et Gerdau pour la reprise de l'aciérie de Fos-sur-Mer. Un accord entre les deux industriels constituerait une amélioration significative, pour l'emploi et le maintien du tissu industriel territorial », poursuit la même source, qui nous explique par téléphone que CEVITAL souhaite passer des commandes de ronds à béton (acier BTP) au site de Fos-sur-Mer.

Privilégier la qualité du dialogue social

« L'action menée par le Ministère d'Arnaud Montebourg, en mettant en concurrence plusieurs offres, permet aujourd'hui de donner des perspectives d'avenir aux activités d'Ascométal. Dans la dernière ligne droite vers la reprise, le Ministère affiche clairement son soutien au dossier de Frank Supplisson. Mais, quel que soit le choix du Tribunal du Commerce de Nanterre, la CFDT continuera à jouer la carte du dialogue social pour vérifier que les engagements pris durant le redressement judiciaire seront tenus et pour obtenir des avancées sur les points faibles de la reprise », continue le secrétaire de la FGMM CFDT.

La CFDT va demander aux deux repreneurs potentiels « qu'ils donnent aux représentants des salariés les moyens de vérifier la solidité et la pérennité de leurs choix industriels en s'engageant sur deux mesures :

- La négociation avec les organisations syndicales du contenu et de la mise en place de la base de données unique ;
- La mise en place d'administrateurs salariés, élus par les salariés, avec les prérogatives prévues par la loi de sécurisation de l'emploi. »

Ascométal/Social : L'avis de la CFDT sur les offres

Écrit par administrateur didier
Mardi, 20 Mai 2014 10:14 -

C.J.

ACIER 2014

MERCREDI 11 JUIN À L'ESC REIMS- ROUEN – 9 RUE D'ATHÈNES - PARIS SAINT-LAZARE 1

9h : OUVERTURE PAR PHILIPPE DARMAYAN, Président de l'Alliance Minerais, Minéraux Métaux (A3M) et de la Fédération Française de l'Acier (FFA) : INDUSTRIES ET MARCHÉS de l'ACIER en 2014.

Philippe Darmayan sera accueilli par **Claude LENOIR**, Président de MPE-Média, PDG d'AFFIVAL et **François GIRARD**, Délégué général de la Cie des Dirigeants et Acheteurs de France (CDAF), partenaire de MPE-Média et leader du monde des Achats privés et publics.

Acier au carbone, produits plats et longs, aciers inox et spéciaux

9h15 : Marcel GENET, PDG de LAPLACE-CONSEIL, présentera une analyse circonstancié des marchés de l'acier.

9h30 : Emanuele NORSA, analyste et journaliste de Steel Business Briefing (Groupe PLATTS) interviendra sur l'état des niveaux de prix sur le marché mondial et européen.

9h45 : Jean-Paul MERMET, PDG d'ac3a et fondateur du Groupe d'étude et de benchmark Métaux de la CDAF, sur l'importance de la veille et de la méthode de benchmark prix métaux dans la performance

10h : Jacques CHARLES, Vice-Pdt APERAM, les inox Duplex, une famille d'avenir sur un marché mondial en pleine effervescence.

10h15 : Échanges avec les participants et pause-café à 10h30.

Ferrailles, acier électrique, Recyclage et Énergie(s)

11h : Jean-Pierre GAUDIN, VP FEDEREC « ACIER » : le marché des ferrailles en 2014.

11h15 : Alfred ROSALES, fondateur du groupe ROSAMON et Directeur général de FEDEREC, l'efficacité énergétique et les industries électro-intensives.

11h30 : Échange avec les participants : les ferrailles, vrai driver du marché de l'acier ?

Les Mines de fer en France et dans le monde en 2014

12h : Michel BONNEMAISON, Directeur Opérationnel de VARISCAN MINES, la réouverture de mines métallurgiques en France et en Europe, et **Éric MARCOUX**, Professeur titulaire de l'Université de Géologie d'Orléans, les réserves de minerai de fer en France et dans le monde.

12h30 à 13h30 : Débat avec les intervenants : l'ACIER et la 4^{ème} Révolution Industrielle.

Au cœur des matières premières
pour des achats éthiques et durables

ACIER 2014 sera modéré par **Christophe JOURNET**,
rédacteur en chef de MPE-Média et **Jean-Louis COURLEUX**,
grand reporter (www.courleuxsansfrontieres.com)

TICKET D'ENTRÉE

380€ HT membres MPE et CDAF
Early Bird price : 580€ HT pour professionne
non membres avant le 15 mai 2014
ou 675€ HT après le 15 mai.

Attention : nombre de participants limité à

